

REGLEMENT JAU'BARJO

INSCRIPTION :

Nom :
Prénom :
Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance :
E-mail :@.....
Téléphone : / / / /
Adresse/code postal/Ville
.....
.....
Equipe : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, nom de l'équipe :
Nom des autres participants :
Epreuve : 6km <input type="checkbox"/> 12 km <input type="checkbox"/>
3 km <input type="checkbox"/>

REGLEMENT

Article 1 : Organisation :

La Jau'Barjo est organisée par l'Association SALUT A VOUS, créée selon les directives de la loi de 1901 le 26/11/2014, dont le siège social se situe à Domaine de la Grande Prade, chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC.

Cette quatrième édition de la Jau'Barjo aura lieu le Dimanche 22 juillet 2018

Article 2 : Lieu et Horaires de la manifestation

L'épreuve aura lieu sur le domaine de la Grande Prade, chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC.

Les départs se feront par plusieurs vagues à intervalles réguliers afin de limiter l'attente devant les obstacles.

Les vagues seront de 200 participants, la première sera lancée le Dimanche 22 juillet 2018. Un départ entre 20 et 30 min est prévu. La première vague « Top 'Barjo » est prévu pour les participants voulant courir parmi les plus compétitifs.

Article 3 : Conditions de participation

Pour participer il est obligatoire que chaque concurrent remplisse les conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 16 ans ou plus de 12 ans pour la vague famille (sauf sur la course famille 3km)
- Avoir lu et accepter les clauses du présent règlement intérieur
- Ce Règlement Intérieur sera soit envoyé par la poste, signé, ou validé via notre formulaire d'inscription en ligne
- Avoir rempli dûment le formulaire d'inscription avec toutes les informations demandées et effectué son paiement en ligne avant le 18 juillet 2018
- Fournir avec le dossier d'inscription ou en pièce jointe un certificat médical de moins d'un an ou une décharge. (voir modèle sur www.salutavous.fr et www.lajaurbo.fr)
Toutes inscriptions ne présentant pas de certificat ou décharge conforme, ne seront pas prises en compte.

Pour les participants de moins de 18 ans, une autorisation parentale est à fournir obligatoirement avec copie de la carte d'identité

Pour la vague famille : les enfants mineurs devront obligatoirement être accompagnés par une personne majeure participant à la course dans la vague famille.

Article 4 : Inscriptions

Une plateforme d'inscription est mise en place sur notre site internet avec paiement sécurisé par carte bancaire.

Vous recevrez un billet PDF pour confirmer votre inscription. L'organisateur se donne 10 jours après votre paiement pour vous répondre, si votre dossier est incomplet. Le certificat Médical doit nous être envoyé avant le 18 juillet 2018. (Possibilité de l'envoyer sur le formulaire d'inscription en ligne). Au 18 juillet, tout dossier incomplet sans certificat médical ne permettra pas accès à son dossard, donc à la course sans remboursement des inscriptions. Si pas de certificat médical, une décharge doit être remplie

Le nombre de participants est limité à 2000 personnes pour l'édition de 2018. Une liste d'attente sera mise en place.

Le montant de l'inscription est de :

Course 6 km : 20 € du 21 mars au 20 avril, 24€ du 21 avril au 20 mai et 28 € du 21 mai au 20 juillet et 32€ sur place

Course 12 km : 30 € du 21 mars au 20 avril, 34€ du 21 avril au 20 mai et 38 € du 21 mai au 20 juillet et 42€ sur place

Familiale moins de 3km : du 21 mars au 20 mai 8 € du 21 mai au 20 juillet 10 €

Inscription sur place 15€

REGLEMENT JAU'BARJO

Un supplément de 2 € est demandé pour toute inscription papier par courrier.

Article 5 : Annulation et remboursement

En cas de désistement de la part d'un participant aucun remboursement ne sera effectué hormis sur présentation d'un certificat médical avant le 15 juillet 2018.

En cas de mauvais temps ou de force majeure ou toutes autres conditions pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course sans remboursement de tout ou partie des frais d'inscriptions.

Article 6 : Dossards

Le port du dossard est obligatoire durant la course. La distribution du dossard se fera le matin du 22 juillet dans la tente du secrétariat en échange de votre confirmation d'inscription. (Selon le nombre de personnes inscrites la distribution des dossards pourra se faire aussi le Vendredi fin d'après-midi) Chaque participant doit amener 4 épingles à nourrice pour les accrocher sur leur vêtement, une caution sera demandée en cas de prêt

Tous les participants n'ayant pas leur dossard durant la course seront exclus.

Article 7 : La course

La course Jau'Barjo se déroulera sur une distance de 6 et 12 km sur une propriété privée.

Chaque participant se doit de respecter les lieux et environnements de la course. Le tracé de la course sera balisé, il est interdit aux participants de sortir du balisage.

Le parcours est composé de plus de 20 obstacles pour la 6km et 30 obstacles pour la 12km. Il sera demandé d'escalader (max 2 mètres), de sauter, de ramper dans la boue, de franchir des obstacles. Tout participant dispose du libre choix de contourner les obstacles.

Des points de ravitaillement durant la course seront mis à votre disposition comprenant eau, fruits et gâteaux.

Cette course est une course sportive, il est donc recommandé d'avoir une bonne condition physique, une préparation spécifique et ne pas avoir peur de ramper dans la boue et gravir des obstacles. Des risques de blessures ne sont pas exclus d'autant plus que la fatigue accroît ces risques, lors des passages d'obstacles.

La course est non chronométrée, l'objectif est de finir.

Article 8 : Assurance

L'association SALUT A VOUS a souscrit une police d'assurance RC pour garantir les risques liés à l'organisation de la manifestation.

Il appartient à chaque participant de souscrire, à titre personnel, une assurance RC et dommages pour garantir les risques inhérents à sa participation à la course la Jau'barjo.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les vols ou disparitions du matériel appartenant aux participants

Article 9 : Tenues

Les organisateurs conseillent à chaque participant de porter des vêtements qui ne craignent pas d'être

déchirés et salis voire des vêtements à usage unique. N'oubliez pas de mettre des vêtements adéquats, gants mais aussi des vraies chaussures de course à pieds. Aucune plainte et aucun remboursement ne seront pris en compte en cas de dégradation du matériel personnel.

Les déguisements sont autorisés et fortement conseillés. Les objets encombrants et grands chapeaux sont interdits durant la course, au risque de blesser quelqu'un ou de les perdre.

Article 10 : Responsabilité et sécurité

La course Jau'Barjo a pour but de passer un bon moment sportif et festif.

Elle regroupera des participants de tous niveaux.

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin au parcours d'un des participants si

- Il y a mise en danger physique durant l'épreuve (fatigue, consommation d'alcool et de drogue)
- Il est fauteur de troubles et porte préjudice au déroulement de la manifestation (non-respect du règlement et des autres participants).
- Il ne respecte pas les consignes de sécurité affichées avant les obstacles.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol et/ou accident éventuels. En effet, en cas d'accident, l'Association Salut à vous ne pourra être tenue responsable.

Des secouristes et médecins seront là durant la totalité de l'épreuve et pourront porter assistance à toute personne en difficulté. Le service médical se réserve le droit d'obliger un participant à abandonner s'il présentait des signes de fatigue ou de blessure.

REGLEMENT JAU'BARJO

Tout participant se doit de signaler un autre concurrent qui serait en difficulté aux personnes de l'organisation présentes sur le parcours.

Article 11 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, le participant donne à l'organisateur le droit d'utiliser toute photo ou vidéo sur tous supports, prise dans le cadre de la course pour promouvoir l'épreuve et les éditions suivantes.

Article 13 : Infos pratiques

Un parking sur place sera disponible.

Buvette ouverte toute la journée

Toilettes sèches sur place

En fin de course, quelques douches avec une zone avec plusieurs tuyaux d'arrosage.

Une tente servant de vestiaire avec cintres et boîtes pour les petits objets sera à disposition des participants.

Conditions générales

En m'inscrivant à la course Jau'Barjo, je reconnais :

- Avoir pris connaissance et accepter le règlement de la Jau'barjo
- M'être inscrit en connaissance de mon état de santé, et de ne pas participer si celui-ci ne me le permettait pas.
- De ne pas être sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool le jour de la course
- Avoir conscience de tous les risques liés à la course tels que : les accidents (minime à grave) lors du franchissement des obstacles, de la fatigue, des intempéries météorologiques.
- Qu'en mon nom et celui de mes héritiers et exécutants, reconnais par le présent acte décharger l'organisateur, les personnes liées à cet événement ainsi que les sponsors de toutes responsabilités, dommages et intérêts que je pourrais avoir à l'encontre de ces derniers eu égard à ma participation à cette épreuve. Je reconnais que cette décharge concerne

tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence entre le participant et les parties sur nommées.

- M'engager à fournir toutes les pièces justificatives demandés et reconnais que le montant des inscriptions n'est pas remboursable ni réutilisable sauf exception prévu dans le règlement
- Avoir pris connaissance que l'organisateur à la libre utilisation des photos, vidéos, images et enregistrement durant la course

Fait le/...../..... à
Signature du participant précédée de la mention lu et approuvé

AUTORISATION PARENTALE pour les enfants mineurs

Nom, prénom de la (du) signataire :

.....
.... Agissant en qualité de (Rayer la mention inutile):
Mère ; Père, Tuteur, Autre :
préciser.....

Autorise l'enfant mineur mentionné ci-dessous à participer à la course Jau'Barjo du 22 juillet 2018 :

Nom, prénom du participant :

.....
.....

Fait à:.....

Le/...../2018

Signature de la personne donnant l'autorisation
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :